



ASSOCIATION DES GROUPEMENTS
ET ORGANISATIONS ROMANDS
DE L'AGRICULTURE

OrTra AgriAliForm
Walter Willener, président
Martin Schmutz, gérant
Laurstrasse 10
5201 Brougg

Lausanne, le 9 juin 2016

Modifications de l'ordonnance et du plan de formation

Monsieur le président, Monsieur le gérant,

Lors de sa séance du 1^{er} juin dernier, le comité d'AGORA a analysé les propositions de modifications relatives à l'ordonnance et au plan de formation. Vous trouverez en annexe notre prise de position détaillée.

De manière globale, nous soutenons la majorité des propositions d'AgriAliForm. Cependant, dans le plan de formation, nous nous opposons au transfert des prairies temporaires des grandes cultures aux cultures fourragères. Par ailleurs, nous appelons à une suppression de l'examen anticipé en fin de 4^{ème} semestre vu qu'une part importante des cours théoriques se situe en troisième année. Enfin, toujours au niveau de la procédure de qualification, nous rejetons les propositions de répartitions des branches entre les examens pratiques, oraux et écrits.

De plus et en prévision de la révision totale envisagée à horizon 2020 – 2025, nous souhaitons un renforcement de l'enseignement de la gestion aux différents niveaux de la formation professionnelle, donc y compris le CFC.

Enfin, concernant l'augmentation des heures de sport telle qu'imposée par la loi, nous nous opposons à toute compensation qui se ferait au détriment de l'enseignement spécifique agricole. Il s'agit de ne pas prêter les connaissances techniques de l'apprenti.

En vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous adressons, Monsieur le président, Monsieur le gérant, nos meilleures salutations.

AGORA

Loïc Bardet
Directeur

Copies à : Guy Bianco, Philippe Bise et Pierre-André Odiet, représentants d'AGORA au comité AAF